

La Commission parlementaire de suivi des droits humains a demandé des informations au Ministère de l'Intérieur à propos de l'universitaire Tuna Altinel qui ne peut pas rentrer en France depuis 22 mois

26 Janvier 2021 par Can Bursalı de Independent Turkish

La Commission parlementaire de suivi des droits humains a demandé des informations au Ministère de l'Intérieur à propos de l'universitaire Tuna Altinel qui ne peut pas rentrer en France depuis 22 mois.

La tribunal n'a pas imposé d'interdiction d'aller à l'étranger

Altinel, qui a aussi été jugé en raison de la pétition des Universitaires pour la Paix et acquitté suite à la décision de violation du droit de l'expression de la Cour Constitutionnelle, a été arrêté le 10 mai 2019 en raison de son assistance à une conférence et libéré le 30 juillet 2019. En plus, son passeport a été confisqué. Le tribunal n'a imposé aucune interdiction de quitter le pays à Altinel qu'il a libéré après 81 jours de détention. Mais, la Préfecture de Balıkesir a refusé la demande de restitution de passeport d'Altinel.

Aucun motif pour le refus mais le passeport n'est toujours pas restitué

Le motif du refus de la préfecture était qu'Altinel n'était pas encore acquitté dans le procès contre lui. Néanmoins, Altinel a été acquitté dans ce procès et la cour d'appel a confirmé cet acquittement. Altinel qui, malgré cette décision d'acquittement n'a pas pu obtenir son passeport, ne peut rentrer en France depuis 22 mois.

Dossier à la commission

Le député Ömer Faruk Gergerlioğlu du Parti Démocratique des Peuples (HDP) a fait recours à la Commission parlementaire de suivi des droits humains au sujet du refus de restitution du passeport d'Altinel qui empêche celui-ci de rentrer en France où il vit.

Requête d'informations auprès du Ministère de l'Intérieur

Suite au recours de Gergerlioğlu, la Commission de suivi des droits humains a fait une requête écrite auprès du Ministère de l'Intérieur le 21 janvier pour s'informer à propos du cas d'Altinel. Dans une réponse écrite à Gergerlioğlu, le président de la commission, Hakan Çavuşoğlu, député du Parti Justice et Développement (AKP) a donné les renseignements suivants: "Votre recours auprès de notre commission au nom de Tuna Altinel a été étudié et des informations à propos de la plainte dans votre demande ont été requises du Ministère de l'Intérieur".

Le Ministère de l'Intérieur n'a pas encore répondu à ladite requête.